

ANTONY ATHLETISME 92

SAISON 2020-2021



**" La compétition ou le loisir
performance et forme pour tous ! "**

Début des entraînements 7 septembre 2020 (à confirmer sur le site)

**Stade Georges Suant
165, avenue François Molé
92160 ANTONY**

(le secrétariat est ouvert le mercredi et le vendredi de 13H30 à 18H00)

☎ : 01.46.74.51.47

Mail : antonyathle92@orange.fr

<http://antony-athletisme.com>



HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS

Catégories	Années de naissance	Jours	Horaires
Baby Athlé Plus d'infos	2015/2016/2017	Samedi 2 créneaux	10h00 – 11h00 11h00 – 12h00
École d'athlétisme	2012/2013/2014	Mercredi	14h00 à 15h30
Poussin(e)	2010/2011	Mercredi	15h30 à 17h00
		et/ou Samedi	10h30 à 12h
Benjamin(e)	2008/2009	Mercredi	17h00 à 19h00
		Vendredi	RÉSERVÉ aux Compétiteurs 18h00 à 20h00
Minime	2006/2007	Mercredi	18h00 à 20h00
		Vendredi	RÉSERVÉ aux Compétiteurs 18h00 à 20h00
Cadet(te)	2004/2005	<p>Les horaires et les jours d'entraînements seront définis par les entraîneurs en début de saison selon la spécialité et le niveau des athlètes.</p> <p><u>Contactez les Entraîneurs</u></p>	
Junior	2002/2003		
Espoir	1999/2000/2001		
Senior	entre 1982 et 1998		
Master	1981 et avant		
RUNNING Plus d'infos	A partir de 18 ans	<p>Les horaires et les jours d'entraînements seront définis par les coachs après un entretien avec ces derniers.</p> <p><u>Contactez les Entraîneurs</u></p>	
CrossTraining « HCT » Plus d'infos			
Athlé Santé Loisirs Plus d'infos			
Sport Adapté	A partir de 14 ans	Judi	17h00 à 18h15
Zumba Plus d'infos	A partir de 18 ans	Judi	19h00 à 20h00

COTISATION ANNUELLE (Licence FFA et Assurance comprise)

Catégories		Cotisation Club	Licence	TOTAL	Renouvellement
COMPÉTITIONS					
École Athlé à Benjamins		180 €	60 €	240 €	220 €
Minimes à Masters		180 €	80 €	260 €	240 €
LOISIRS					
Minimes à Masters		180 €	46 €	226 €	206 €
Marche Nordique	Semaine ou WKD	150 €	46 €	196 €	176 €
	Toutes les séances	180 €	46 €	226 €	206 €
DÉCOUVERTE/ ATHLÉ SANTÉ					
Baby Athlé		150 €	51 €	201 €	
Sport Adapté		150 €		150 €	
Athlé Santé : Pilates, Athlé forme, Renforcement musculaire, Mobilité Articulaire		160 €		160 €	
Zumba		200 €		200 €	
RÉDUCTIONS					
Pour 2 cotisations (par personne)		-85€	La licence n'est due qu'une seule fois pour la même personne		
Pour 3 cotisations (par personne)		-185 €			
Pour 4 cotisations (par personne)		-285 €			
Pour les familles : à partir de la 2 ^{ème} cotisations pour les mineurs		-15 €	Non cumulable		
Licenciés UNSS, UGSEL, et FFSU sur présentation de justificatif ou licence		-15 €	Non cumulable		
Sur présentation d'une attestation d'allocation de rentrée scolaire C.A.F		-15 €	Non cumulable		
Inscription des nouveaux adhérents à partir du 1 ^{er} mars 2021		-50%	A régler en entier		

La licence loisirs ne permet pas de participer à des championnats

La licence 2020-2021 est obligatoire pour les compétitions à partir du **1^{er} septembre 2020**

Les athlètes qui souhaitent muter à Antony Athlétisme 92 doivent le faire impérativement du **1^{er} Septembre 2020 au 31 Décembre 2020. Plus de mutation après cette date.**

Les Inscriptions se font en ligne sur le site internet du club : ANTONY-ATHLE.COM ici « [Rejoins-nous](#) »

LES RÉDUCTIONS SE FONT AUTOMATIQUEMENT À L'INSCRIPTION EN LIGNE

ATHLÈTES HORS-CLUB

Pour les Athlètes hors-club qui souhaitent s'entraîner à Antony Athlétisme 92, une Convention entre le Club Antony Athlétisme 92, le Club d'accueil de l'athlète et l'athlète lui-même sera signée par les 3 parties. Le Club d'accueil de l'athlète s'acquittera d'une cotisation de 250 € à 600 € selon les modalités d'entraînement choisies et suivant la ligue d'appartenance du Club (LIFA ou hors LIFA). Se rapprocher du secrétariat du Club pour établir cette convention. Les entraînements ne pourront être effectifs qu'après la signature de cette Convention et paiement de la cotisation.

MODALITES D'ADHESION AU CLUB

Les adhésions se font en ligne sur le site internet du Club : antony-athletisme.com, bouton « Rejoins-nous ». Avant de commencer votre inscription vous devez scanner votre certificat médical de moins de 3 mois qui portera la mention « apte à la pratique de l'athlétisme en compétition » ou le questionnaire santé que vous aurez validé sur le site de la FFA. Sans le certificat médical ou le questionnaire de santé, l'inscription n'est pas possible.

Règlement :

- • Par carte bancaire en un1, 2 ou 3 fois.
- • Par chèque bancaire en 1, 2 ou 3 fois.

Dans ce cas, la prise de licence ne sera effective qu'après encaissement du chèque dont le montant sera au moins égal au prix de la licence FFA.

- • Par Chèque ANCV,
- • Par Chèque Sport,
- • En espèces
- • Bon CAF aide à une activité

IMPORTANT

➤ Nous vous informons qu'en inscrivant votre enfant au club au groupe compétition, **celui-ci s'engage à participer aux compétitions auxquelles concourra sa catégorie**. Nous vous communiquerons un calendrier des compétitions dès que la F.F.A (Fédération Française d'Athlétisme) l'officialisera. **A défaut, votre enfant sera intégré au groupe «Loisirs » découverte » le mercredi seulement de 17h00 à 18h30.**

➤ Pour la catégorie «Poussin», il n'y aura pas d'entraînement le jour des compétitions. Pour la catégorie «École d'athlétisme», les compétitions seront facultatives; les entraînements seront assurés. Les meilleurs poussins sur proposition des entraîneurs pourront intégrer une fois par semaine le groupe des benjamins.

➤ Nous vous rappelons également que **vous devez venir déposer et récupérer votre enfant jusque sur la piste du stade, qui est le lieu d'accueil officiel**. Le club ne sera en aucun cas responsable des enfants qui seront laissés seuls dans l'enceinte du stade en dehors des heures d'entraînement. Seront autorisés à partir seuls, les enfants qui auront fourni l'autorisation signée des parents et remis lors de l'inscription.

➤ L'inscription au Club est définitive pour la saison en cours